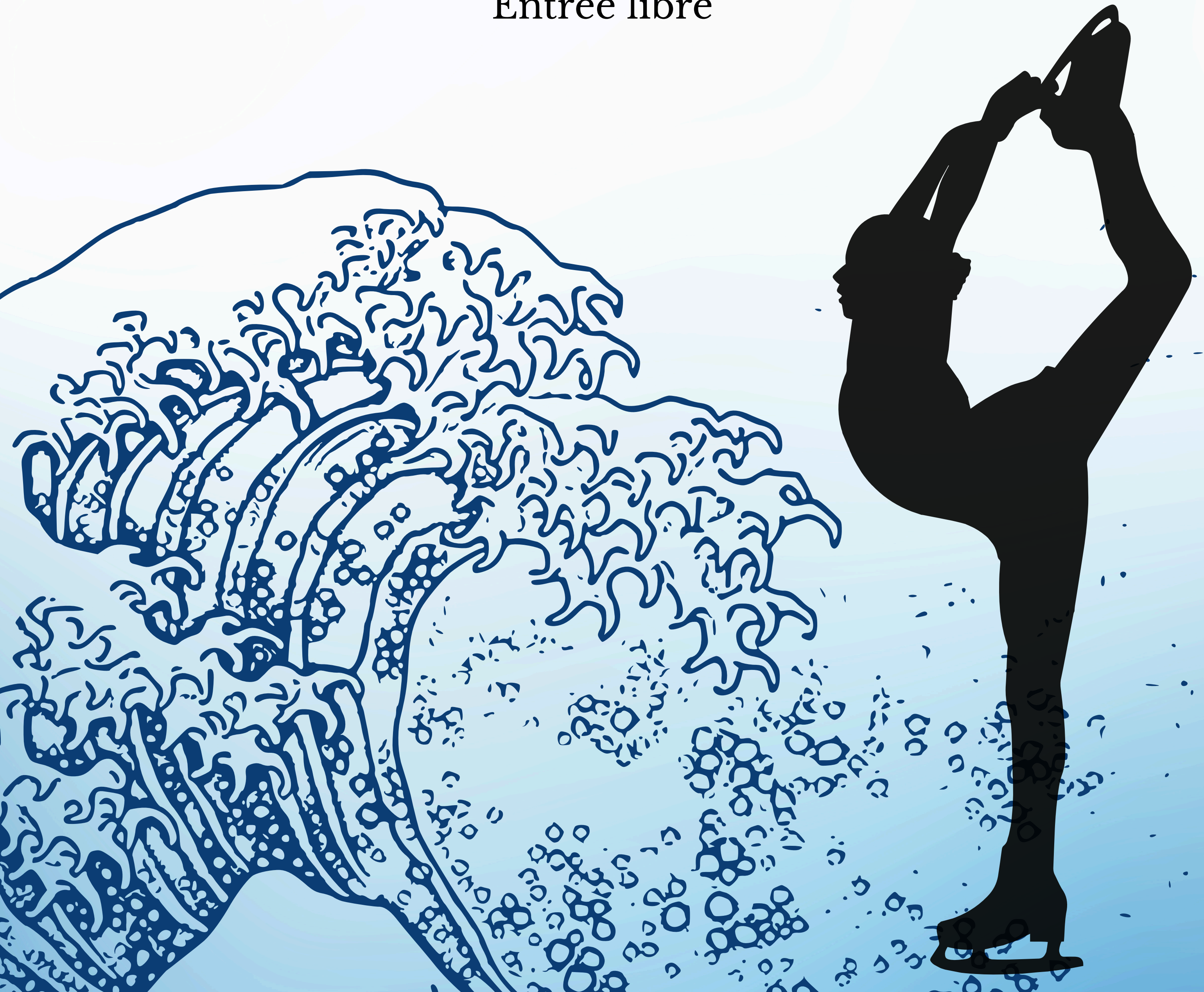


# Coupe de l'Océan

## Patinoire de la Barre Anglet

Entrée libre



**Tournoi fédéral de  
patinage artistique  
25 et 26 janvier 2025**





Mesdames et Messieurs les Président(e)s de Club,

Le club ANGLET Sports de Glace a le plaisir de vous inviter à

## **La Coupe de l'Océan**

qui se déroulera :

**Samedi 25 et dimanche 26 janvier 2025**

à La Patinoire Municipale d'Anglet

La Barre

299, avenue de l'Adour

64600 ANGLET

L'ensemble du bureau vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, le règlement et les conditions d'inscription au Tournoi Fédéral de la Zone Sud-Ouest - ANGLET.

En espérant avoir le plaisir de vous recevoir très prochainement à Anglet

Le bureau de l'ASG



## CONTACTS :

- [Competition.asg.anglet@gmail.com](mailto:Competition.asg.anglet@gmail.com)
- Noèle DALBIN – 06.73.40.66.58

## DATES IMPORTANTES :

- Date limite d'inscription : **10/12/2024**
- Date limite de validation des participants par l'organisateur : **16/12/2024**
- Date limite du règlement financier : **22/12/2024**
- Les fiches contenus de programme doivent être saisies sur le site CSNPA avant le : **06/01/2025**
- Envoi des musiques avant le : **06/01/2025**
- Le tirage au sort sera effectué au plus tard le : **18/01/2025** et publié sur le site de la Ligue Nouvelle Aquitaine des Sports de Glace <https://lna-sportsdeglace.fr/index.php/artistique>

## RÈGLEMENT ADMINISTRATIF :

- La compétition est ouverte à tous les licenciés FFSG en possession d'une **Licence compétition pour la saison 2024-2025 au jour de l'inscription, sinon l'inscription ne sera pas acceptée.**
- Le comité d'organisation se réserve le droit de refuser les inscriptions dès que le nombre de **170** participants sera atteint en fonction des priorités CSNPA, par ordre d'arrivée des inscriptions.
- Le règlement technique de référence sera le BOOK CSNPA 2024/2025
- Les compétiteurs s'engagent à respecter les horaires et devront être présents à la patinoire au moins 45 minutes avant le début de leur catégorie en se faisant enregistrer au point d'accueil à l'entrée de la compétition.
- **Les organisateurs se réservent le droit de conserver une avance dans la limite de 45 minutes lors de la compétition.**
- Les forfaits devront être indiqués le plus tôt possible par mail à [competition.asg.anglet@gmail.com](mailto:competition.asg.anglet@gmail.com)

## PRIORITÉS DES FILIÈRES (PAGE 17 DU BOOK 2024/2025) :

1. Les patineurs des Filières Fédérales zone SUD-OUEST,
2. Les patineurs des Filières Fédérales hors zone SUD-OUEST
3. Les Patineurs des Filières Nationales zone SUD-OUEST,
4. Les Patineurs des Filières Nationales hors zone SUD-OUEST,
5. Les Patineurs des Filières Régionales zone SUD-OUEST,
6. Les Patineurs des Filières Régionales hors zone SUD-OUEST.

**La compétition est SUPPORT DE MÉDAILLES jusqu'à Vermeil sous réserve de validité du PANEL.**



## MODALITÉS D'INSCRIPTIONS :

- Merci de saisir les inscriptions sur le fichier Excel joint en respectant les consignes et les menus déroulants, et retournées par mail au format Excel **et** pdf avant le **10 décembre 2024**.
- Attention à l'ordre de priorité défini ci-dessus.
- Le montant des inscriptions est fixé à :
  - 50€ par concurrent pour les Filières Fédérales et Nationales.
  - 47€ par concurrent pour les catégories Régionales.
- Le règlement financier validant l'inscription devra être réalisé **de préférence par virement** ou par chèque dans la semaine qui suit la validation des inscriptions et impérativement avant le **22 décembre 2024**.
- Toute inscription sera ferme et exigible.
- Les engagements seront définitivement acquis au club organisateur et aucun remboursement ne pourra être effectué.

## MODALITÉS DE PAIEMENT :

- Paiement par virement :  
merci d'indiquer en référence du virement : **InscriptionTF + Nom du club**.

Titulaire : **ASSOC. ANGLET SPORTS DE GLACE**

IBAN : **FR76 1690 6010 2487 0069 1822 961**

Code BIC – Code SWIFT : **AGRIFRPP869**

- Ou paiement par chèque à l'ordre de Anglet Sports de Glace et envoyé à :  
**Anglet Sports de Glace – 299 avenue de l'Adour – 64600 ANGLET**

## MUSIQUES :

Merci de transmettre vos musiques via courriel ou WeTransfer à [competition.asg.anglet@gmail.com](mailto:competition.asg.anglet@gmail.com)

- avant le **06/01/2025**
- **au format MP3**
- et le nom du fichier devra suivre la règle suivante :

**Catégorie de Niveau-Catégorie âge-Sexe-Nom-Prénom-Club**

Exemple : F-Novice-M-NOM-Prénom-Club  
N-Junior-F-NOM-Prénom-Club  
R3B-PouBen-NOM-Prénom-Club

- En cas de dysfonctionnement de matériel, la lecture des musiques se fera par clé USB. Les patineurs devront donc avoir en bord de piste une clé USB supportant leur musique (nom de fichier identique à la règle ci-dessus).